

AKTUELL

LUXLEAKS

Encore punis

Luc Caregari

L'arrêt en demi-teinte de la Cour d'appel dans l'affaire Luxleaks reflète bien l'attitude divisée du Luxembourg face à sa place financière. Au-delà des paradoxes, cette dernière est en pleine mutation.

« Au premier procès, on ne savait pas à quelle sauce ils allaient être mangés. Maintenant on en connaît au moins la couleur » : la militante lorraine affublée d'un t-shirt de soutien à l'effigie du lanceur d'alerte d'Antoine Deltour - elle faisait partie d'une bonne soixantaine de Lorrains venus en bus pour le verdict - n'était pas très optimiste avant l'heure de vérité.

L'arrêt de la Cour d'appel qui allait tomber quelques minutes plus tard leur a donné raison. En suivant les demandes du parquet à l'encontre des trois poursuivis - six mois de prison avec sursis et 1.500 euros d'amende pour Antoine Deltour, 1.000 euros d'amende pour Raphaël Halet et l'acquiescement pour Édouard Perrin -, les magistrats de la cour reproduisent les mêmes incohérences que leurs collègues de première instance. Pire encore, ils les rendent encore plus criantes. Car en ne retenant pas la charge de la violation du secret professionnel à l'encontre d'Antoine Deltour, la cour a bien confirmé ce statut dans le cadre des règles européennes. Mais pourquoi dès lors les condamner pour le vol des documents qu'ils ont rendus publics ?

« Les juges se sont arrêtés à mi-chemin », constatait à juste titre hier William Bourdon, l'avocat d'Antoine Deltour. Mais il y a peut-être plus dans cet arrêt en somme illogique : la justice luxembourgeoise a fait le strict minimum pour ne pas perdre la face par rapport aux droits les plus élémentaires. Ce faisant, elle s'expose à la suspicion de vouloir protéger avant tout la place financière. Car un acquiescement pur et simple, qui aurait été la suite raisonnable des débats, aurait certainement eu un impact sur la rentabilité et le standing de tout le secteur financier luxembourgeois.

Un autre facteur typiquement grand-ducal est la cécité envers les manquements de l'État - comme l'a déjà constaté la commission Pana la semaine dernière (woxx 1414). Ainsi, et même s'il a nargué la justice à plusieurs reprises, l'absence de Marius Kohl, l'ancien préposé du bureau numéro 6 de

l'Administration des contributions directes (ACD), est tolérée par les juges qui constatent sèchement « qu'il n'y a pas lieu de nommer un médecin-expert avec la mission d'examiner l'état de santé de Marius Kohl et de se prononcer sur son aptitude médicale à se présenter devant la cour ». Dans tout autre procès, un témoin aussi réticent aurait été amené de force à la barre. En acceptant ce comportement, la justice s'expose une nouvelle fois au soupçon de rouler pour la place et de protéger les intérêts de celle-ci et ceux de l'État aux dépens des lanceurs d'alerte.

On ne sait pas encore si Deltour et



PHOTO : WOXX

Halet vont se pourvoir en cassation, mais ce serait souhaitable, car cela ouvrirait la voie vers la justice européenne qui, elle, est au-delà du soupçon de protectionnisme.

Un protectionnisme qui d'ailleurs commence à sérieusement agacer certains. Comme le député européen Fabio De Masi (Die Linke), qui a tenu une conférence de presse avant la proclamation de l'arrêt pour s'exprimer non seulement sur l'affaire Luxleaks, mais aussi sur le passage de la commission Pana la semaine dernière. Et à la convocation de laquelle Marius Kohl ne s'est pas présenté non plus. Il faut dire qu'il est en excellente compagnie avec des avocats d'affaires proches du pouvoir comme Guy Arendt ou Alain Steichen, ou encore des collègues de Marius Kohl à l'ACD qui avaient décliné l'invitation des eurodéputés. Comme De Masi l'a fait savoir, tout ce beau monde recevra une seconde invitation cette fois pour venir s'expliquer à Bruxelles. Même certains de ceux qui avaient répondu présent à l'appel des parlementaires européens auront droit à un second carton d'invitation, comme Pierre Gramigna et Claude Marx, le directeur de la Commission de surveillance du secteur financier, dont il est apparu maintenant - grâce aux collègues de la « Süddeutsche Zeitung » - qu'il était bien plus impliqué dans le commerce panaméen qu'il l'avait admis. Le dossier de la place financière est loin d'être clos et, face à ces pressions, le Luxembourg ne pourra bientôt plus se contenter de s'arrêter à mi-chemin.

SHORT NEWS

Radar-Rentabilité

(rg) - Punctlich zum einjährigen Jubiläum der Inbetriebnahme der ersten automatisierten Radarkontrollen in Luxemburg konnte Infrastrukturminister François Bausch nun eine erste wirtschaftliche Bilanz vorlegen. In einer Antwort auf eine parlamentarische Frage seiner Parteikollegin Josée Lorschée heißt es, den 12,5 Millionen Euro Einnahmen an Bußgeldern bis Ende 2016 hätten rund 13,25 Millionen Euro Ausgaben gegenüber gestanden. Auf den ersten Blick also ein schlechtes Geschäft für Staat und Steuerzahler und reichlich Stoff für Bierischdiskussionen. Allerdings zeigt eine genauere Analyse der Ausgabenseite, dass der Staat sehr wohl finanziell auf der Gewinnerseite ist: In den Ausgaben sind nämlich 11,5 Millionen Euro Investitionskosten für Einkauf und Installation der Anlagen inbegriffen. Diese Ausgaben fallen ja nicht jedes Jahr an. Der normale Unterhalt belief sich im gleichen Zeitraum auf lediglich 250.000 Euro. Das Gros der laufenden Unkosten, etwa 1,5 Millionen Euro, entstand durch das Ausstellen und Verschicken der Strafzettel. Rund 30 Vollzeitposten wurden dafür geschaffen. Aber wie meinte am Schluss der Minister sehr richtig: Die ganze Rechnerie erübrige sich, weil das angestrebte Ziel: mehr Verkehrssicherheit und weniger Verkehrsoffer, sich nicht sinnvoll gegen die Kosten aufrechnen lässt.

Luxemburgische Sprache : Viel Lärm um nichts

(tj) - „Hier wird vieles als neu verkauft, was die letzten Regierungen getan bzw. festgehalten haben“, konstatierte Martine Hansen letzten Mittwoch in einer Chamber-Debatte. Nach Auffassung der CSV-Abgeordneten ist es durchaus fraglich, ob die am 9. März von Erziehungsminister Meisch vorgestellte Strategie zur Förderung der luxemburgischen Sprache tatsächlich zu Verbesserungen führen wird. Besonders die Verankerung der luxemburgischen Sprache in der Verfassung, die Inbetriebnahme des Zentrums für Lëtzebuergesch sowie der Lëtzebuergesch Online Dictionnaire (LOD), der noch in dieser Legislaturperiode fertiggestellt und veröffentlicht werden soll, waren von Meisch hervorgehoben worden. In Zukunft soll es zudem möglich sein, sich in luxemburgischer Sprache an EU-Institutionen zu wenden. Nicht als Strategie, sondern als Auflistung von Ideen bezeichnet Michel Weimerskirch, Gründer der Seite spellchecker.lu, das vorgestellte Dokument in einem Presseschreiben. Über Maßnahmen zu entscheiden, ohne zuvor deren Nutzen und Kosten abzuwägen zu haben, sei nichts anderes als Populismus, so der Softwareentwickler. Auf Forderungen aus der Bevölkerung habe man reagieren wollen, wird Meisch nicht müde zu betonen. Das mag man ihm gerne glauben, denn dass es hier eine Strategie gibt, ist nicht zu übersehen. Etwas bereits Existierendes als neu zu verkaufen und gleichzeitig Posten und eine Institution zu schaffen, deren Notwendigkeit dann zumindest fragwürdig ist, darf wohl als der Versuch verstanden werden, die Wählerstimmen derjenigen zu ergattern, die - entgegen aller wissenschaftlichen Befunde - das Aussterben der luxemburgischen Sprache befürchten.

Accueillez Marx, faites plaisir aux Chinois ?

(lm) - Une statue géante du prophète du communisme en plein milieu de la si catholique ville de Trèves, ça doit être une fake news. Non, car lundi dernier, le conseil communal a donné son accord pour réaliser ce projet en 2018. On peut parier que si la statue en question avait été proposée par des habitants de Trèves ou par une fondation allemande, elle aurait été refusée - Marx a beau être le plus célèbre Trévirois, il n'en est pas moins mal aimé par la plupart des habitants. Or, c'est le gouvernement chinois qui a voulu honorer la ville à l'occasion du bicentenaire de la naissance du grand théoricien. Et pour une ville qui a un partenariat avec Xiamen, une faculté de sinologie et accueille une dizaine de milliers de touristes chinois par an, un « cadeau de grand frère », ça ne se refuse pas. Ou si ? L'AfD et le FDP ont voté contre, en évoquant d'ailleurs la situation des droits humains en Chine plutôt que les « crimes du communisme » en général. Quant aux Verts, qui ont un héritage politique à la fois de gauche et libéral, ils sont divisés sur la question. Mais c'est le vote des chrétiens-démocrates qui a été décisif : ils se sont ralliés au camp du pragmatisme - ou de l'opportunisme. Mais à condition de laisser ouvertes les questions de l'emplacement et de la taille de la statue - les cinq mètres prévus ont paru excessifs à beaucoup de monde.